

Engagements municipaux :

74 : refondre le site internet pour en faire un véritable outil de proximité et de dialogue avec les Bellerivois et un outil de communication vers l'extérieur
75 : Suivre avec les partenaires compétents l'évolution des nouvelles technologies
90 : Evaluer les politiques municipales et moderniser les services

La ville de Bellerive met en place le paiement par internet

Modernisation et simplification sont deux objectifs qui peuvent très bien se conjuguer. C'est ce que démontre TIPI, une expérimentation qui vient de démarrer à Bellerive pour le paiement en ligne des factures adressées aux familles des enfants fréquentant les services du secteur enfance-jeunesse.

Depuis le 30 septembre dernier, les familles qui souhaitent régler leurs factures de restauration scolaire et des services périscolaires émanant du Trésor Public vont pouvoir se faciliter la vie grâce à ce nouvel outil développé par la Direction générale des finances publiques.

> TIPI : un mode de paiement moderne et simple

TIPI, « TItres Payables par Internet » est un outil supplémentaire de paiement. Ce nouveau système de paiement est disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Il est simple et direct. Il évite toute la chaîne traditionnelle de règlement, lourde et lente : traitement des espèces et des chèques, gestion des encaissements, …

> Tipi, mode d'emploi

Pour effectuer le paiement, les familles sont invitées à se connecter directement sur le site de la ville de Bellerive-sur-Allier (http://www.ville-bellerive-sur-allier.fr/accueil_demarche_en_ligne.htm) ou sur www.tipi.budget.gouv.fr, préalablement munies de leur facture mentionnant toutes les informations nécessaires à l'identification de leur paiement.

> Pour les familles, TIPI apporte économie et souplesse

Ce dispositif évite soit les frais d'envois, soit la venue et la file d'attente aux guichets. Désormais, les familles effectuent l'opération de paiement au moment où elles le souhaitent. Enfin, il faut préciser que si le redevable ne veut pas payer par internet, il revient au schéma classique de paiement par voie postale ou directement auprès de la Trésorerie.

Avec près de 3 200 factures adressées chaque année aux familles des enfants fréquentant les services de restauration scolaire et périscolaires, cette première expérimentation de paiement pourrait se généraliser pour l'ensemble des services locaux.

Ce projet de modernisation et de simplification administrative a mis en synergie autour des services municipaux du secteur enfance-jeunesse, comptabilité, informatique et communication, le Trésor public, la Direction Générale des Finances Publiques et la société TEAMNET, éditeur de logiciel.

Il répond également au triple engagement municipal : moderniser le site internet vers un véritable portail de proximité (n°74), poursuivre l'évolution des nouvelles technologies (n°75), et évaluer les politiques municipales et moderniser les services (n°90).

Coût de l'opération : 1 794 € TTC



Contact presse : service communication de la ville de Bellerive – Laurence Denis – 04 70 58 82 71 -
servicecom@ville-bellerive.com
Tous nos communiqués de presse sur wwww.ville-bellerive-sur-allier.fr